ÉTUDE STATISTIQUE

Photographie de l'économie sociale et solidaire à Genève

Chambre de l'économie sociale et solidaire
APRÈS-GE

«**Cette étude permet de démonter un certain nombre de clichés qui collent à l'économie sociale et solidaire.**
(...)
De plus, elle permet d'évaluer le marché de l'emploi au sein de l'économie sociale et solidaire: **c'est 10% des emplois dans le canton de Genève qui sont concernés**.»

(Conclusions, p. 30)

Editeur
APRÈS-GE | 5, rue Liotard | 1202 Genève
Tél - 022 807 27 97 | info@apres-ge.ch
www.apres-ge.ch

Responsable de publication
Thierry Pellet

Cheffe de projet
Lara Baranzini

Enquête et constitution de la base de données
Gaetan Morel
Céline Saugy
Virginie Gilbert
Murat Yilmaz

Analyse statistique
Gerando Pilo

Rédaction
Pietro Silba
Lena Schiess
Thierry Pellet

Comité scientifique
° Christophe Dunand, chargé de cours à la Haute Ecole de Gestion (HEG-SO) de Genève, directeur de Réalise et membre du comité d'APRÈS-GE,
° Michel Oris, Professeur de démographie historique et histoire sociale à l'Université de Genève,
° Lang Dinh, statisticienne, ancienne fonctionnaire internationale (CNUCED),
ont aimablement participé à la supervision de l'analyse et des résultats statistiques.

Avertissement: l'usage du générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Cette étude peut être commandée à APRÈS-GE
Tél - 022 807 27 97 | info@apres-ge.ch
au prix de Fr. 15.-.

Création et réalisation graphique
Jeanne Quattropani, veraIKONa
Photo couverture: AM Aeschlimann
Impression: Trajets
Papier: FSC
Tirage: 500 exemplaires

© APRÈS-GE, 2010

VILLE DE GENÈVE

Cette publication a pu être réalisée avec le soutien financier de la Ville de Genève, que nous remercions chaleureusement.

Sommaire

Préface 5
Une économie sociale et solidaire 6
La Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE 7
Méthodologie 8
Résultats marquants de l'étude 10
L'ESS: un large spectre de domaines d'activité 11
L'ESS: un pari ouvert à tous 12
Budget annuel moyen 13
Politique salariale 14
Masse salariale 14
Part salariale annuelle dans le budget 15
Salaires, écart salarial et classes de salaire 16
Ressources humaines 18
Nombre d'employés 18
Poitique de formation 21
Modes de financement 23
Estimations sur l'emploi 25
L'économie sociale et solidaire dans l'économie genevoise et en région Rhône-Alpes 27
Conclusions 30
Bibliographie 31
Annexes 32
Questionnaire 32
Liste des membres APRÈS-GE 33

Pas à pas, **l'économie sociale et solidaire (ESS) avance à Genève**. Les initiatives en faveur d'une économie au service des citoyens fleurissent ces dernières années tant au niveau local, avec la participation de plus en plus active des pouvoirs publics genevois, qu'au niveau international comme l'atteste la quatrième édition des rencontres internationales de l'ESS qui s'est tenue en avril 2009 au Luxembourg[1].

Ce travail de recherche s'insère dans cette dynamique. En effet, il se veut une contribution marquante en offrant une visibilité nouvelle à un secteur économique en phase avec les principes sociaux et environnementaux du développement durable. Quel est le poids de ce secteur en termes de masse salariale ou d'emplois? Quelle politique des ressources humaines y est appliquée? Quel est le poids réel des aides privées et publiques? Voici quelques questions sur lesquelles ce travail ambitionne d'apporter un éclairage.

Vu le caractère nouveau de cette approche économique et donc les limites, voire les lacunes, des statistiques disponibles, cette étude est limitée tant dans l'exhaustivité de ses résultats que, parfois, dans leur représentativité. Cette recherche est ainsi une première contribution à la description de l'économie sociale et solidaire à Genève. Leurs auteurs sont ouverts à toute suggestion d'amélioration.

Grâce à ce travail, il est néanmoins possible aujourd'hui de fournir des résultats, parmi lesquels:

- **L'ESS représente potentiellement 10% des emplois du territoire genevois.** Les organisations membres d'APRÈS-GE emploient 2'500 personnes et sont soutenues par 3'500 bénévoles.
- **L'écart salarial moyen en vigueur au sein des membres d'APRÈS-GE se situe entre 1.3 et 2.3.**
- **Le salaire mensuel moyen (plein temps) est de 6'345.- CHF.** Le travail à temps partiel est très répandu, confirmant notamment la recherche d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle en faveur d'une certaine qualité de vie des employés.
- **Un tiers des organisations membres d'APRÈS-GE sont complètement autofinancées**. Les autres perçoivent des soutiens financiers publics et privés pour des prestations d'intérêt public.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos membres sans lesquels ce travail n'aurait pas été possible. Dans leur grande majorité, ils ont accepté de se livrer à cet exercice avec beaucoup de transparence. Nos remerciements vont également à la Ville de Genève pour son soutien financier qui nous a permis de mener à terme cette recherche ainsi qu'à l'imprimerie Trajets pour son aide à l'impression.

[1] www.lux09.lu

UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Depuis quelques années, la notion d'économie sociale et solidaire (ESS) s'impose pour rassembler les différentes manières de pratiquer une économie au service des personnes et respectueuse de l'environnement.

L'ESS est un **secteur économique privé à lucrativité limitée** se plaçant entre l'économie publique et l'économie privée à but lucratif. Ancrée sur un territoire donné, l'ESS repose sur des dynamiques participatives et démocratiques et appuie son action sur le respect de critères éthiques, sociaux et écologiques en mettant l'accent sur **la personne avant le profit**. Elle s'appuie également sur un réseau d'échanges et de partages des expériences grâce aux nombreuses initiatives qui se développent sur tous les continents depuis de nombreuses années et qui ont donné naissance au «Réseau Intercontinental de Promotion de l'économie sociale et solidaire» (RIPESS) dès 2001.

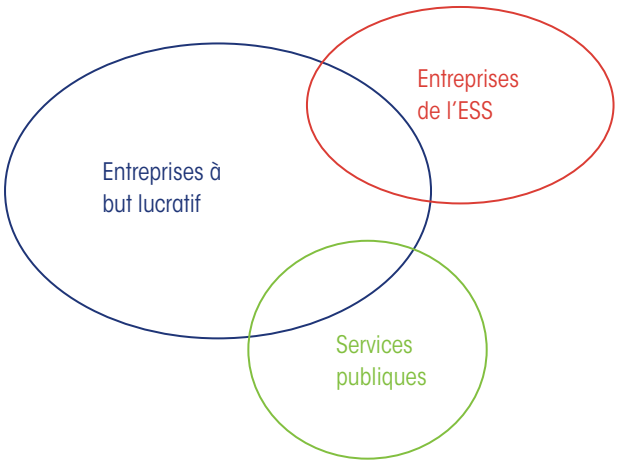

Aux appellations multiples selon les pays, l'ESS est composée d'organisations de droit privé qui se différencient de l'économie de marché par une série de principes et valeurs, généralement partagée:

- la finalité de l'activité est au service de la collectivité (utilité publique);
- le fonctionnement démocratique (chacun a une voix qui compte);
- le but non lucratif[2] ou à lucrativité limitée[3];
- les aspects environnementaux et sociaux sont intégrés dans les activités;
- le fonctionnement de l'organisation est autonome;
- la solidarité;
- la cohérence.

Ce secteur présente une vaste **diversité d'acteurs** (coopérative, association, fondation, indépendant, société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (Sàrl)) et **d'activités** (habitat associatif et coopératif, artisanat, production agricole, services environnementaux, services aux personnes, commerce équitable, finance solidaire, art et culture, sport, etc.) Cette diversité constitue une réelle richesse et alimente constamment la **dimension novatrice** de ce secteur économique. Des contributions innovantes allant de l'habitat durable à l'agriculture contractuelle de proximité ou encore aux fonds de pension durables suscitent aujourd'hui un réel intérêt auprès de la population et du monde politique et économique et constituent de véritables alternatives économiques produisant des biens et des services compétitifs sur le marché.

Une entreprise de l'ESS est donc une organisation privée (coopérative, association, fondation, SA ou Sàrl) à but non lucratif ou à lucrativité limitée qui produit des biens et des services en respectant les principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire[4].

[2] L'entreprise n'est pas orientée pour maximiser son profit. 100% de celui-ci est réinvesti dans l'organisation.

[3] Une rémunération partielle et raisonnable du capital est acceptée. Une partie des excédents sont redistribués aux propriétaires.

[4] Ces valeurs sont détaillées dans la Charte d'APRÈS-GE, www.apres-ge.ch

LA CHAMBRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, APRÈS-GE

Après cinq ans d'existence, **la Chambre de l'économie sociale et solidaire (APRÈS-GE) regroupe quelque 250 organisations** genevoises, actives dans presque tous les secteurs économiques: l'habitat (p. ex. logements conçus et gérés par une coopérative sans but lucratif); les secteurs artisanaux et industriels (p. ex. bijoux ou coopérative d'imprimerie); le secteur agricole (coopératives maraîchères); les services environnementaux (p. ex. services de conservation de la biodiversité); les services aux personnes (p. ex. crèches, soins à domiciles proposés par une coopérative d'infirmières); l'éducation et l'enseignement; le commerce équitable; la finance solidaire (p. ex. banque intégrant des critères sociaux et environnementaux à l'évaluation financière) ou encore le domaine des loisirs (activités culturelles, artistiques, sportives, restauration) et divers services (p. ex services informatiques, transports, entretien, jardinage, etc.).

APRÈS-GE œuvre en tant qu'organe de promotion de l'ESS dans la région genevoise. Ses activités se déclinent autour des axes principaux suivants:

- **mettre en lien les acteurs de l'ESS** pour faciliter les réflexions communes, les synergies et promouvoir auprès du grand public et des collectivités publiques une économie sociale et solidaire qui prend en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux;

- améliorer la visibilité des **producteurs locaux de biens et services** pour renforcer la consommation et par conséquent la création d'emplois au niveau local;

- offrir des **prestations** à ses membres.

Les organisations membres de la Chambre se reconnaissent dans **la Charte de l'ESS** et s'engagent à la mettre en œuvre de manière progressive. La Charte a été élaborée par un groupe de travail composé de différents membres d'APRÈS-GE et validée en assemblée générale en 2005. Par la Charte, les acteurs de l'ESS de la région genevoise souhaitent faire connaître et reconnaître les valeurs qui définissent leur identité commune et qui orientent leurs actions, tout en conservant la richesse de leurs spécificités.

Grâce au travail d'APRÈS-GE durant ces derniers cinq ans, l'ESS prend pied sur le territoire genevois. Les initiatives se multiplient en sa faveur et témoignent de son acceptation et du soutien dont elle jouit auprès des citoyens. Ainsi, pour la première fois un texte législatif[5] mentionne spécifiquement l'ESS. Des projets innovants d'écoquartiers, de mobilité douce, de commerce équitable, d'agriculture contractuelle de proximité, ou encore de finance solidaire, sont d'autres exemples de progression de l'ESS dans l'économie genevoise. Finalement, l'ESS commence aussi à être inscrite dans des programmes de partis politiques qui la reconnaissent comme l'économie du développement durable.

[5] Loi en matière de chômage, J 2 20, www.ge.ch/legislation

MÉTHODOLOGIE

Ce travail n'a pas pour prétention de représenter la totalité du secteur de l'ESS présent sur le territoire genevois, mais il constitue une première tentative pour lui donner plus de visibilité en le photographiant tel qu'il se manifeste principalement à travers les membres d'APRÈS-GE.

L'analyse statistique a été conduite sur un échantillon comprenant 195 membres d'APRÈS-GE sur la base d'un questionnaire qui leur a été adressé au courant de l'année 2008. Les données récoltées couvrent donc essentiellement l'année 2007. L'échantillon se caractérise par des organisations très différentes, que ce soit par leur taille, leur secteur d'activité ou encore les budgets qu'elles gèrent. C'est donc un échantillon fortement hétérogène et de taille limitée.

De plus, le nombre d'observations varie sensiblement selon les questions posées en fonction des réponses des membres. Ainsi, il n'a pas été possible d'obtenir des données analysables sur tous les points du questionnaire. Par exemple, l'échantillon présente plus d'observations pour le nombre d'employés que pour les budgets annuels ou les salaires maximums. Malgré cette situation initiale, il a été possible de faire des constats intéressants.

Pour corriger les limites de l'échantillon, la méthode d'analyse utilisée pour cette étude a été le **modèle de régression quantile**, le mieux adapté à ces caractéristiques. En effet, compte tenu des valeurs parfois extrêmes présentes, le traitement des données avec la méthode des moindres carrés ordinaires n'était pas indiquée puisque la régression linéaire aurait produit un coefficient biaisé, car trop sensible aux valeurs extrêmes des observations. Ceci n'est pas le cas avec la régression quantile puisqu'elle tient compte des valeurs extrêmes et les corrige automatiquement. En outre, seuls les résultats significatifs ont été interprétés dans cette étude.

L'échantillon a été analysé en partageant les organisations membres selon trois axes, à savoir, leur **statut juridique**, leur **secteur d'activité** et enfin le volume de leur **budget annuel**.

En ce qui concerne le statut juridique, les organisations membres ont été classées en associations, coopératives, fondations, SA/Sàrl et en «indépendants». Au sein des membres d'APRÈS-GE, sur les 195 organisations analysées, on compte 134 associations, 13 coopératives, 11 fondations, 11 sociétés anonymes ou à responsabilité limitée et 18 membres individuels exerçant une activité indépendante. Les SA sont inclues dans le chiffre des Sàrl. La catégorie «indépendants» comprend des membres individuels inscrits à la Chambre et exerçant une activité économique indépendante. Pour 8 des organisations membres, leur nature juridique n'a pas été renseignée. Ainsi, elles n'ont pas été incluses dans les calculs statistiques.

Notons que la forte représentation des associations parmi les membres d'APRÈS-GE s'explique notamment par les campagnes d'adhésion lancées dans les premières années de vie de la Chambre, qui se sont appuyées sur les listes publiques des organisations à but non lucratif recevant des aides financières des pouvoirs publics genevois, listes qui comprennent essentiellement des associations.

Statut des organisations (total 195)

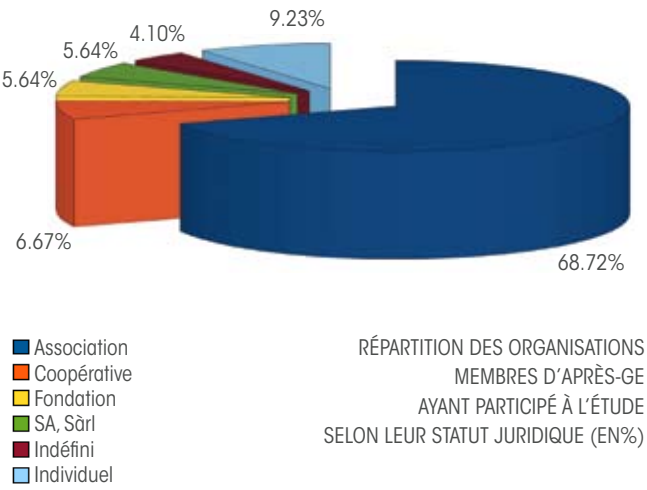

RÉPARTITION DES ORGANISATIONS MEMBRES D'APRÈS-GE AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE SELON LEUR STATUT JURIDIQUE (EN%)

Les sept secteurs d'activité dans lesquels ont été classées les organisations membres sont les suivants: «Activités citoyennes»[6], «Services et commerces non alimentaires», «Arts, loisirs et vacances», «Enseignement, formation et médias», «Services sociaux et santé», «Production et vente d'aliments», «Logement, bâtiment et maintenance».

Secteurs d'activité

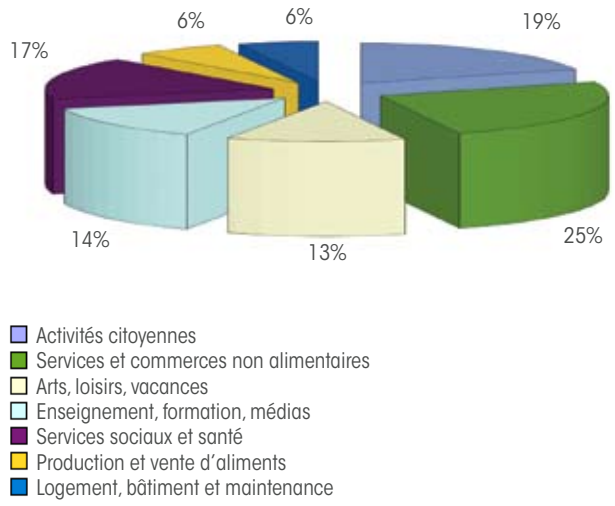

RÉPARTITION DES ORGANISATIONS DE L'ÉTUDE SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN%)

Le troisième groupe d'analyse, concernant le budget, distingue les organisations membres selon la taille de leur budget annuel et ceci en quatre tranches: de 0 à 100'000 CHF, de 100'000 à 400'000 CHF, de 400'000 à 1'000'000 CHF et plus d'un million de francs.

Répartition des organisations selon leur budget annuel	En%
Entre 0 CHF et 100'000 CHF	20
Entre 100'000 CHF et 400'000 CHF	21
Entre 400'000 CHF et 1'000'000 CHF	18
Plus que 1'000'000 CHF	15
Pas d'information	26

Pour chacune de ces catégories, ce travail analyse la politique budgétaire, la politique salariale, la politique des ressources humaines et le mode de financement.

[6] Les activités citoyennes comprennent les activités politiques, militantes, syndicales, de défense des droits humains ainsi que la coopération au développement et la solidarité Nord-Sud.

RÉSULTATS MARQUANTS DE L'ÉTUDE

Cette étude des organisations membres d'APRÈS-GE met en évidence quelques caractéristiques transversales.

° La classification par secteurs retenue dans ce travail montre que les organisations membres d'APRÈS-GE sont essentiellement actives dans la **«Production de services et commerces non alimentaires» avec 25%** des membres et dans les **«Activités citoyennes» avec 19%. Contrairement aux idées reçues, le secteur des «Services sociaux et de la santé» ne concerne en réalité que 17% des organisations membres** (page 9).

° Parmi les structures d'APRÈS-GE, **l'association** est la **forme juridique la plus représentée (68%)**. L'organisation membre la plus ancienne est une association et a été créée en 1864 (page 12).

° Les secteurs du «Logement, bâtiment et maintenance», des «Services sociaux et santé» et celui de l'«Enseignement, formation et médias» ainsi que les organisations ayant le budget annuel le plus élevé occupent des positions dominantes, dans le sens qu'ils ont accès plus facilement aux différentes ressources (emploi, budget, financement, etc.) Ces mêmes organisations allouent un budget consistant à la formation continue par rapport aux autres. Ceci a un **effet positif sur l'emploi** en facilitant la création de nouveaux postes de travail. Elles cumulent également la grande majorité des financements, qu'ils soient publics ou privés.

°Les secteurs du «Logement, bâtiment et maintenance» et celui des «Services sociaux et santé» gèrent des budgets annuels trois fois supérieurs en moyenne à ceux des organisations appartenant aux autres secteurs (page 13). Ils disposent également du plus grand nombre d'employés et de stagiaires (page 19).

° Le portrait robot d'une association ressemble à une équipe de 5 salariés, 2 à 3 stagiaires et 25 bénévoles (page 18).

° Parmi les 195 organisations qui ont participé à l'enquête, **35% ne bénéficient pas de soutien financier public ou privé** et réussissent donc à autofinancer totalement leurs activités. Les deux tiers perçoivent donc des indemnisations pour les prestations fournies à l'État et/ou des aides privées (pages 23/24).

° Le **salaire mensuel moyen** équivalent plein temps des organisations membres d'APRÈS-GE se monte à **6'345.- CHF**. Le salaire mensuel moyen maximum équivalent plein temps s'approche de 7'780.- CHF et le salaire mensuel moyen minimum équivalent plein temps à 4'911.- CHF (page 16).

° Les **écarts moyens de salaire** varient **entre 1.3 et 2.3** en fonction du secteur d'activité de l'organisation (pages 16/17).

° Le taux d'emploi se situe en moyenne entre 50% et 65%. Le nombre d'emplois à plein temps est beaucoup plus important au sein des organisations appartenant aux secteurs du «Logement, bâtiment et maintenance», des «Services sociaux et santé» et parmi les membres ayant le plus grand budget annuel (page 20).

° Selon les données de mars 2009 de l'Office fédéral de la statistique, les formes juridiques typiques de l'ESS (associations, coopératives et fondations) regroupent **3'524 établissements genevois**, ce qui correspond à **7,4% du nombre total d'établissements** présents sur le canton. Cela correspond à **10% des emplois du canton en 2009** (page 28)!

L'ESS: UN LARGE SPECTRE DE DOMAINES D'ACTIVITÉ

Contrairement à l'image trop facilement associée à l'ESS, celle-ci ne se déploie pas uniquement dans le domaine d'activité de l'aide ou de l'insertion sociale, mais elle se développe avec réussite dans tous les secteurs économiques, à l'exception de ceux qui ne lui permettent pas de rester cohérente avec ses principes fondamentaux, comme par exemple la production de biens de luxe, l'industrie du tabac ou celle de l'armement. Une exception à cette affirmation: le BTP, bâtiment travaux publics, inexistant sous forme ESS à notre connaissance en Suisse mais présent ailleurs comme en France.

L'image suivante montre quelques exemples d'organisations de l'ESS présentes sur le territoire genevois et actives dans un, voire plusieurs en même temps, champs d'activité. Cela montre que ces **organisations** sont **créatives** et **multifonctionnelles**. Elles combinent des activités sociales avec des activités économiques et s'adaptent aux défis environnementaux en développant des compétences spécifiques. Cette image permet de rappeler et d'illustrer les valeurs communes fortes qui unissent leurs actions.

Analysées de plus près et regroupées selon la classification par secteurs retenue dans ce travail, les branches d'activité où les organisations membres d'APRÈS-GE sont les plus présentes se situent dans la «Production de services et commerces non alimentaires» avec 25% des membres et celle des «Activités citoyennes» avec 19%. Contrairement aux idées reçues, le secteur des «Services sociaux et de la santé» ne concerne en réalité que 17% des organisations membres.

Secteurs d'activité	Nombre absolu	%
Services et commerces non alimentaires	69	25.0
Activités citoyennes	54	19.6
Services sociaux et santé	48	17.4
Enseignement, formation et médias	37	13.4
Arts, loisirs et vacances	35	12.7
Production et vente d'aliments	18	6.5
Logement, bâtiment et maintenance	15	5.4
Total	**276**	**100**

RÉPARTITION DES ORGANISATIONS MEMBRES D'APRÈS-GE SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ

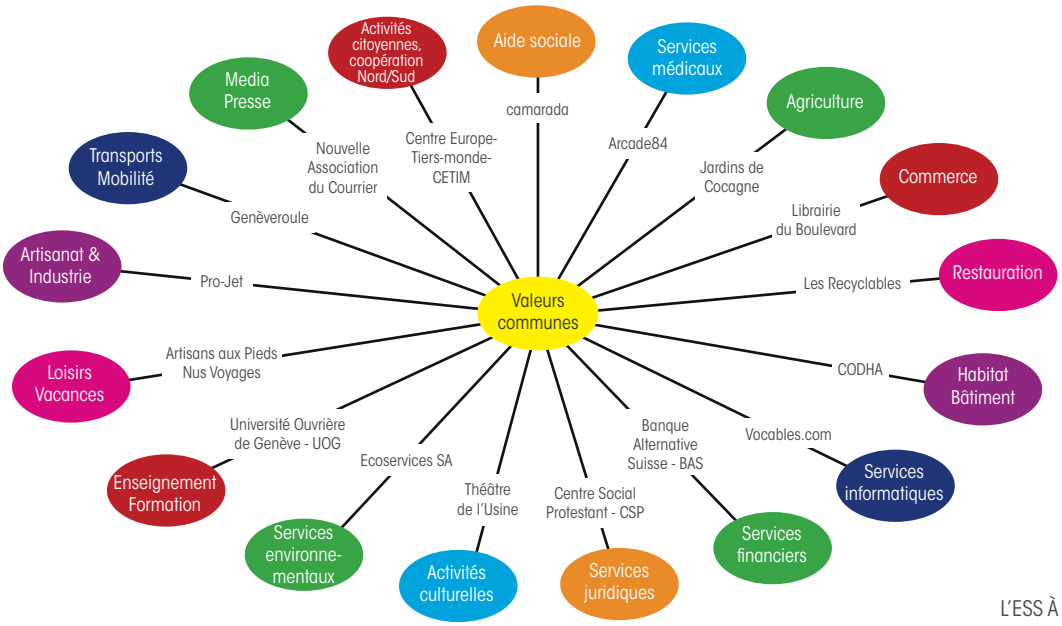

L'ESS: UN PARI OUVERT À TOUS

Une autre image souvent associée à l'ESS est celle qui la cantonne de manière stricte à l'intérieur de ses trois formes juridiques privilégiées, à savoir l'association, la coopérative et la fondation. Les caractéristiques principales de ces trois formes juridiques sont le **but non lucratif ou la lucrativité limitée et la finalité au service de l'intérêt collectif**. Ces caractéristiques facilitent l'application et le respect des valeurs de l'ESS, mais ne suffisent pas pour définir si une organisation appartient ou non à l'ESS.

L'approche retenue par APRÈS-GE jusqu'à présent se veut **ouverte à toute forme d'organisation, l'application et le respect des valeurs fondamentales de l'ESS primant sur la forme juridique**. En effet, le comité d'APRÈS-GE accepte le concept d'une **«lucrativité limitée»**. Celle-ci se définit selon une **redistribution limitée des bénéfices** aux propriétaires (dans le cas d'une SA par exemple), le reste des excédents étant réinvestis dans l'entreprise ou par exemple redistribués aux collaborateurs sous forme de prime. Cette lucrativité limitée se définit également par un examen d'une **ventilation raisonnable des charges**, en particulier en ce qui concerne la politique salariale: le rapport entre le plus haut salaire et le plus bas salaire ne devrait pas excéder un facteur cinq[7], primes comprises. Les résultats de l'étude statistique montre une moyenne de l'écart salarial de 1.75. L'écart observé le plus élevé est de 7.19, tandis que seulement quatre organisations dépassent un écart salarial de 5.

Ainsi, avec ces précautions, les hauts salaires des structures à lucrativité limitée sont plafonnés et ne peuvent atteindre les niveaux des salaires de l'économie «classique». En conséquence, les entreprises se reconnaissant dans les valeurs de la Charte d'APRÈS-GE, prêtes à les mettre en application et à jouer le jeu de la transparence en montrant leurs comptes, sont invitées à rejoindre le circuit de l'ESS. C'est pourquoi quelques entreprises avec le statut de SA ou de Sàrl sont membres de la Chambre de l'ESS de Genève.

L'âge des organisations compte comme indicateur pour prouver leur pérennité et reflète leur ancrage sur le territoire et leur fonction sociale. Ainsi l'association la plus ancienne de l'échantillon a été fondée en 1864, la coopérative la plus vieille date de 1931 et la fondation de 1920. Le statut d'association ressort comme celui regroupant les organisations ayant l'âge moyen le plus élevé. La majorité des organisations qui ont participé à l'échantillon ont été fondées entre 1981 et 2000.

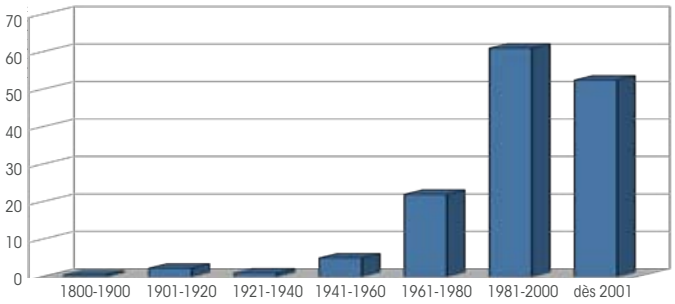

DISTRIBUTION DES ORGANISATIONS DE L'ÉTUDE SELON LEUR ANNÉE DE FONDATION.

[7] L'écart entre le salaire annuel maximum de la grille de l'Etat (236'643.- CHF) et le plus bas salaire selon l'OCSTAT à Genève (4'233.- CHF, soit 50'796.-) = 4.68. A titre d'exemple, le salaire minimum réclamé par les syndicats est de 3'500.- CHF sans formation et de 4'500.- CHF avec formation.

BUDGET ANNUEL MOYEN

Les **sources de revenu** des organisations membres d'APRÈS-GE sont **multiples**: il y a les recettes obtenues pour des prestations ou des biens vendus, les cotisations des membres pour les associations et les dons. Les coopératives constituent leur capital à l'aide de la vente de parts sociales. De plus, certaines reçoivent des financements publics ou privés (fondations par exemple).

L'analyse statistique de l'échantillon a permis de mettre en évidence que les fondations et les associations gèrent un budget annuel moyen clairement supérieur aux autres types d'organisations (entre 500'000 CHF et 800'000 CHF). À nombre presque égal de structures, les fondations ont un budget annuel dix fois supérieur aux Sàrl et aux coopératives. Il dépasse par contre seulement d'un tiers les associations.

En ce qui concerne les secteurs d'activité, les budgets annuels moyens les plus importants se concentrent principalement dans le secteur du «Logement, bâtiment et maintenance» et celui des «Services sociaux et santé». Les organisations actives dans les autres secteurs gèrent des budgets similaires même si on peut souligner le volume budgétaire sensiblement plus élevé du secteur de l'«Enseignement, formation et médias».

BUDGET ANNUEL MOYEN (EN MIO CHF)
SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

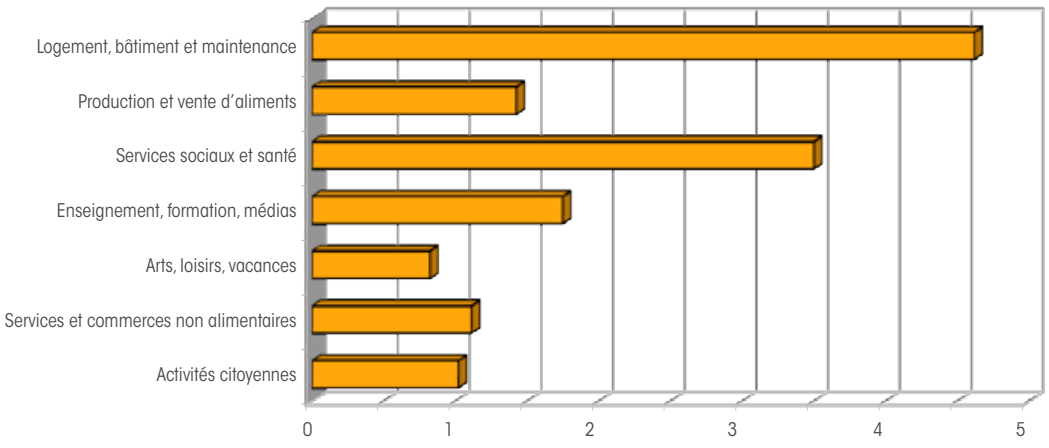

POLITIQUE SALARIALE

L'analyse de l'échantillon laisse ouverte beaucoup de questions au sujet de la politique salariale en vigueur au sein des membres d'APRÈS-GE. En effet, la récolte de données n'a pu être que partielle en ce qui concerne certains points du questionnaire soumis aux membres. Ceci est particulièrement vrai pour les salaires. Par exemple, le salaire minimum, le salaire maximum ou encore l'écart salarial en vigueur n'ont pas toujours été transmis clairement. Ces lacunes sont imputables à plusieurs facteurs. Avant tout, une mauvaise compréhension de certaines questions, en partie probablement due aux limites mêmes du questionnaire. C'est le cas par exemple de la notion «d'équivalent plein temps». Celle-ci n'a pas été explicitée de manière détaillée dans le questionnaire, postulant qu'elle serait comprise de la même manière par tous. Il y a également des raisons structurelles, lorsque par exemple, une organisation n'a pas d'employés salariés. Parmi celles qui ont participé à l'enquête, environ 40% des organisations n'ont pas transmis d'informations concernant leur masse salariale. Pour toutes ces raisons les prochains résultats doivent être pris avec une certaine précaution.

Masse salariale annuelle

La masse salariale annuelle de tous les participants de l'échantillon est de 130'884'642 CHF, ce qui fait une masse salariale annuelle moyenne par organisation de 1'179'141 CHF.

La masse salariale est répartie au sein des différents secteurs d'activité en respectant les résultats obtenus dans le chapitre précédent au sujet du budget annuel moyen. Ce sont donc les organisations des secteurs du «Logement, bâtiment et maintenance», des «Services sociaux et santé» et enfin de l'«Enseignement, formation et médias» qui gèrent les masses salariales annuelles moyennes les plus élevées.

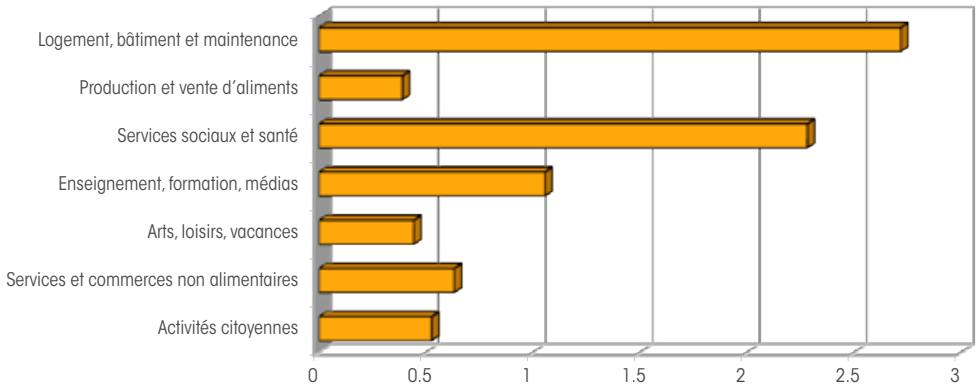

MASSE SALARIALE ANNUELLE MOYENNE
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ
(EN MIO CHF)

Les organisations ayant le plus grand budget ont logiquement aussi une masse salariale annuelle moyenne plus conséquente. Elle est même largement supérieure au sein des organisations avec les plus gros budgets, comme le montre le graphique ci-dessous. Nous verrons plus loin comment cet écart s'explique principalement par la grande capacité d'emploi détenue par ces organisations.

Part salariale annuelle dans le budget

La masse salariale représente une part variable du budget selon le classement des organisations en fonction des trois catégories retenues dans cette recherche. Ainsi, la part salariale annuelle dans le budget annuel est d'environ 35% pour les associations (les résultats ne sont pas significatifs pour les autres formes juridiques).

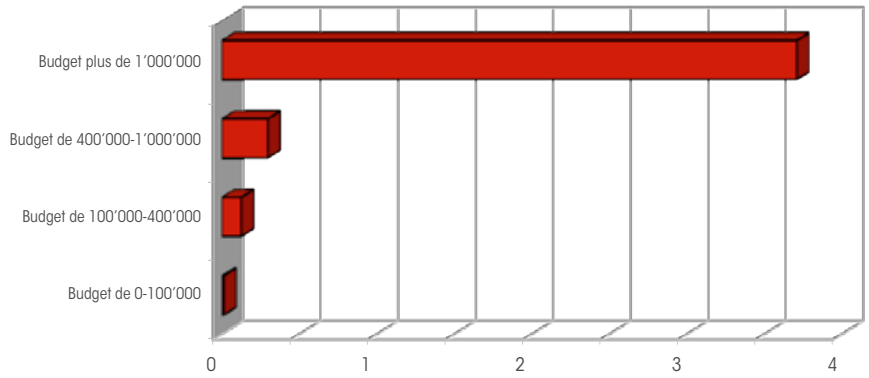

MASSE SALARIALE ANNUELLE MOYENNE
SELON LA TAILLE DU BUDGET (EN MIO CHF)

Ceci peut s'expliquer probablement par l'importance du soutien bénévole auprès des organisations de l'ESS. Nous verrons dans le chapitre suivant comme au sein des associations, cette aide est particulièrement importante.

L'analyse par secteurs d'activité, quant à elle, montre qu'en moyenne, la part salariale sur le budget annuel varie entre 30 et 50% pour tous les secteurs à l'exception de celui des «Services sociaux et de santé» qui dépasse 70%.

Le dernier graphique décrit une répartition plus équilibrée avec des pourcentages variant entre 45 et 55% en fonction de la taille du budget, à part pour les organisations ayant un budget annuel ne dépassant pas les 100'000 CHF et qui restent au dessous des 30%. Ce groupe d'organisations pourrait donc se baser sur le soutien apporté par les bénévoles et/ou stagiaires afin de compenser le peu de ressources.

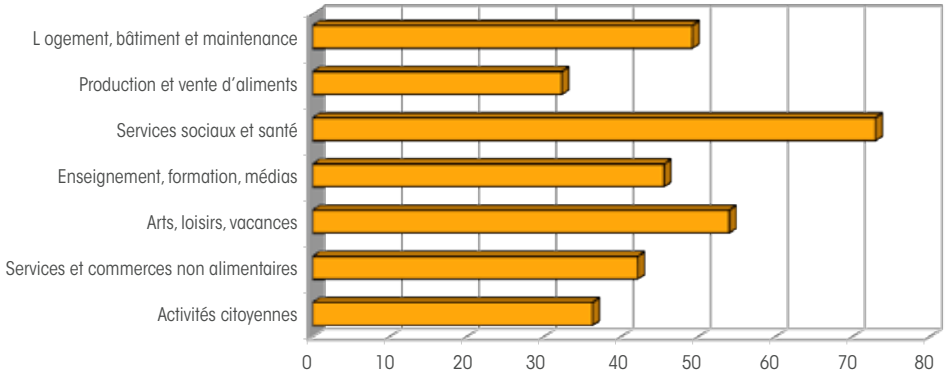

PART SALARIALE ANNUELLE DANS LE BUDGET ANNUEL
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN%)

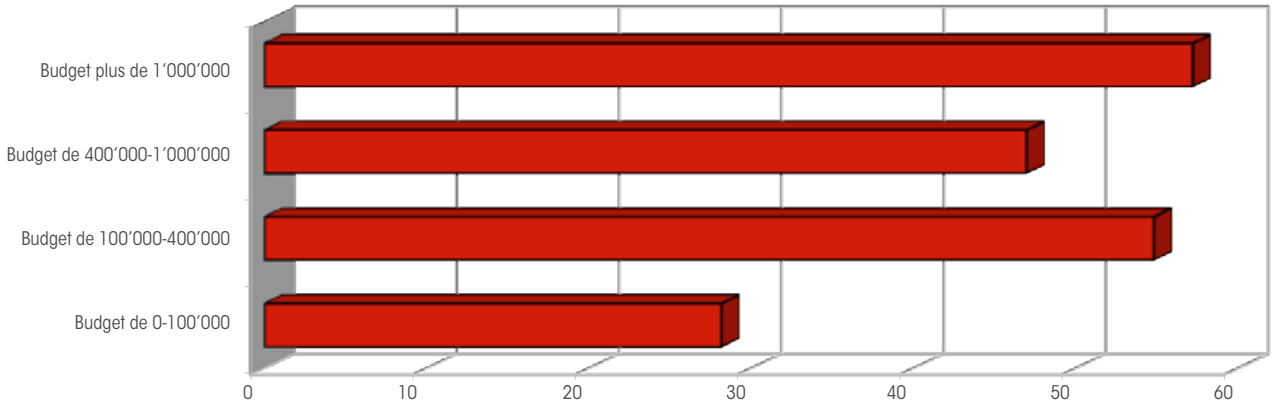

PART SALARIALE ANNUELLE DANS LE BUDGET ANNUEL
SELON LA TAILLE DU BUDGET (EN%)

Salaires, écart salarial et classes de salaire

En analysant plus finement le niveau des salaires en vigueur selon le secteur d'activité, il en ressort que le salaire mensuel moyen équivalent plein temps oscille principalement entre 7'780 CHF (secteur des «Services sociaux et de santé») et 6'000 CHF (secteur «Enseignement, formation, médias»). Seul le secteur de la «Production et vente d'aliments» présente un salaire mensuel moyen en dessous de cette fourchette avec un montant moyen de 4'911 CHF. Le salaire mensuel moyen équivalent plein temps tous secteurs d'activité confondus correspond à **un salaire mensuel de 6'345.- CHF**.

Regardons de plus près les salaires. Les directives des syndicats par rapport au salaire minimum sont les suivantes: le salaire minimum réclamé par ces derniers est de 3'700.- CHF sans formation[8]. Le salaire minimum mensuel équivalent plein temps obtenu dans l'étude varie entre 3'500 et 5'000 CHF selon le secteur d'activité, sans qu'il n'y ait de grandes variations en fonction du secteur. Les pratiques salariales dans l'ESS semblent donc conformes aux minima revendiqués par les syndicats. Rappelons ici les précautions interprétatives nécessaires décrites au début de cette section.

L'analyse des écarts entre le plus haut salaire et le plus bas (écart salarial) démontre un **écart salarial très réduit** parmi les organisations qui ont répondu au questionnaire, celui-ci se situant **entre 1.3 et 2.3**. L'écart salarial par secteur d'activités indique que les secteurs du «Logement, bâtiment et maintenance» et celui des «Services sociaux et de santé» connaissent des écarts de salaire plus élevés que 2, avec un maximum de 2.3. Les secteurs «Enseignement, formation, médias», «Arts, loisirs, vacances» et «Services et commerces non alimentaires» démontrent des écarts de salaires supérieurs à 1.5. Seulement deux secteurs, «Production et vente d'aliments» et «Activités citoyennes», ont des écarts de salaire inférieurs à 1.5, le minimum se situant autour de 1.4.

[8] Assemblée des délégués Unia (21.11.2009), 3'900 CHF; USS (21.11.2009) 3'700 CHF; PSS (17.10.2009) 3'500 CHF.

Pour finir, en catégorisant les organisations membres selon la taille du budget, il apparaît que l'écart de salaire grandit en suivant l'augmentation de la taille du budget.

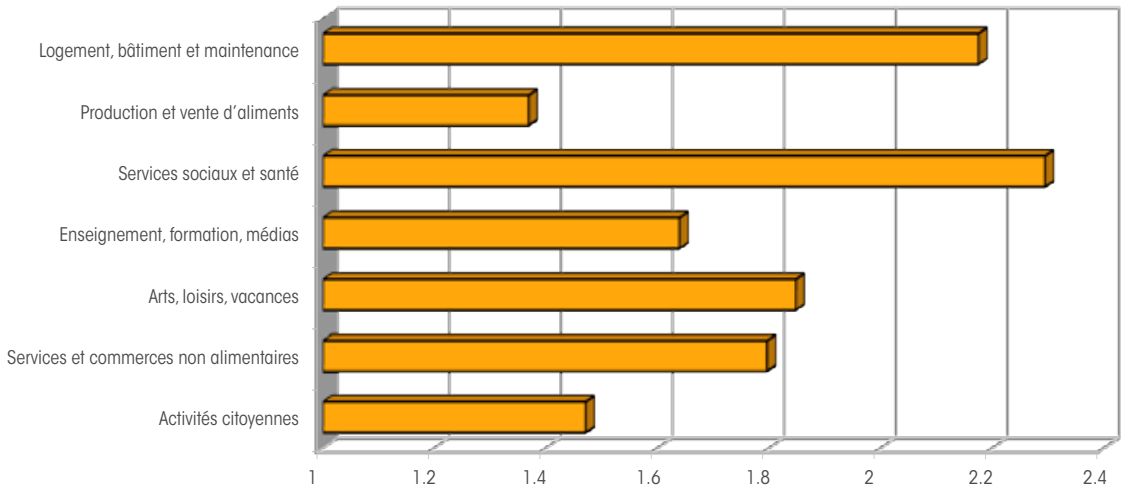

ÉCART MOYEN DES SALAIRES
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

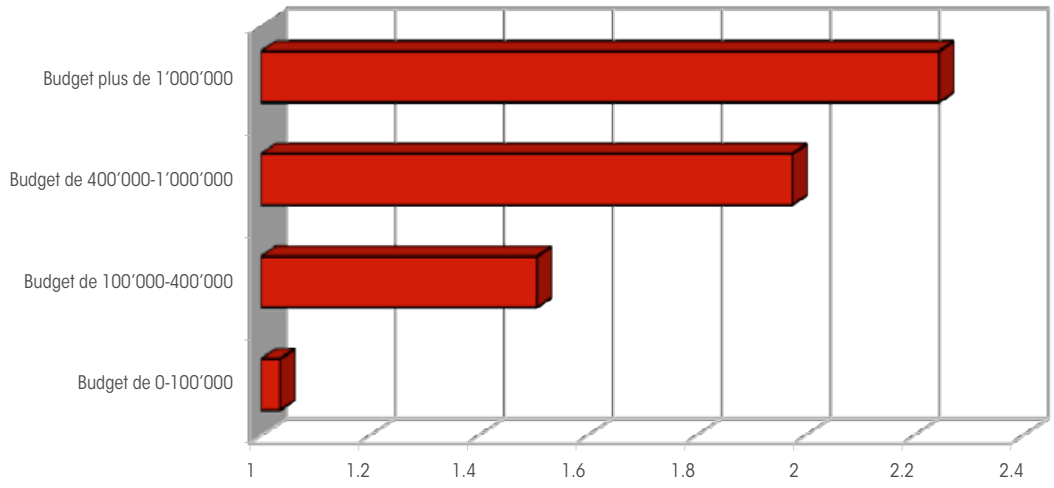

ÉCART MOYEN DES SALAIRES
SELON LA TAILLE DU BUDGET

RESSOURCES HUMAINES

Quelle est la typologie des personnes travaillant au sein des organisations membres d'APRÈS-GE? Quel est leur statut? De quelles conditions de travail bénéficient-elles? L'analyse de l'échantillon fournit des réponses assez complètes à ces questions quant à la politique des ressources humaines au sein des organisations d'APRÈS-GE.

Nombreux sont ceux qui s'investissent dans l'ESS comme salariés ou à titre bénévole en raison de la diversité des secteurs de l'ESS et des valeurs qui y sont prônées et défendues. Ces personnes sont en général motivées par la recherche d'une expérience professionnelle supplémentaire ou la quête de sens et de valeurs. On observe aussi régulièrement des réorientations professionnelles vers l'ESS avec ce dernier argument.

D'après l'échantillon d'APRÈS-GE, **les 195 organisations membres emploient 2'401 personnes** et reçoivent le soutien de **784 stagiaires** et de **3'577 bénévoles**. Parmi ces organisations, 25 sont signataires d'une **convention collective de travail** (CCT).

Nombre d'employés

La lecture de l'échantillon indique que les bénévoles et les stagiaires sont essentiellement présents au sein des associations. Les associations engagent en effet 44% de l'ensemble des salariés mais un tiers des emplois en équivalent plein temps. Dans le tableau suivant, il est facilement lisible que la grande majorité des bénévoles et des stagiaires s'engagent dans les associations.

	Nombre total	**Nombre parmi les associations**	**En%**
Salariés	2'480	1'097	44
Équivalent plein temps (ETP)	1'377	502	36
Stagiaires	784	528	67
Bénévoles	3'577	3'386	94

Cela peut être expliqué par la structure organisationnelle des associations. En général, l'association se compose d'un comité de milice (bénévoles) exerçant le pouvoir décisionnel, d'une équipe de salariés qui s'appuie souvent sur d'autres bénévoles. Pour chaque personne salariée, l'étude dénombre environ 6 bénévoles (comité de milice compris). **Le portrait robot de l'association type comprend ainsi une équipe de 5 salariés avec 2 ou 3 stagiaires et une équipe de 25 bénévoles, comité compris**. La distribution des bénévoles selon les organisations n'est cependant pas uniforme. Tandis que certaines organisations s'appuient essentiellement sur le travail bénévole pour garantir leur fonctionnement, ce n'est pas le cas pour d'autres. Ainsi 107 structures de l'échantillon ont déclaré ne pas collaborer avec des bénévoles.

Les organisations membres qui regroupent le plus de bénévoles en comptent environ 500 dans leurs rangs. C'est le cas de Caritas Genève, avec 500 personnes, suivie par la Croix-Rouge genevoise avec 460. Suivent ensuite trois organisations avec environ 200 bénévoles chacune: l'Association du Scoutisme Genevois, Terre des Hommes Suisse et l'Université populaire du canton de Genève. Ces cinq organisations abritent 43,6% des bénévoles de l'échantillon de l'étude, démontrant une forte concentration dans la répartition des bénévoles parmi les organisations membres d'APRÈS-GE.

L'analyse par secteurs d'activité montre que ceux ayant des moyens plus importants disposent également du plus grand nombre d'employés salariés et de stagiaires. Par contre, le nombre de bénévoles est sensiblement le même pour les secteurs.

NOMBRE MOYEN D'EMPLOYÉS SALARIÉS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

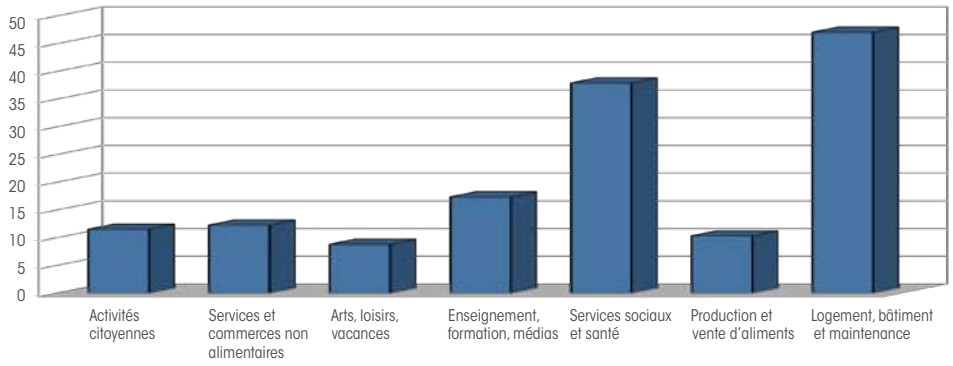

NOMBRE MOYEN DE STAGIAIRES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

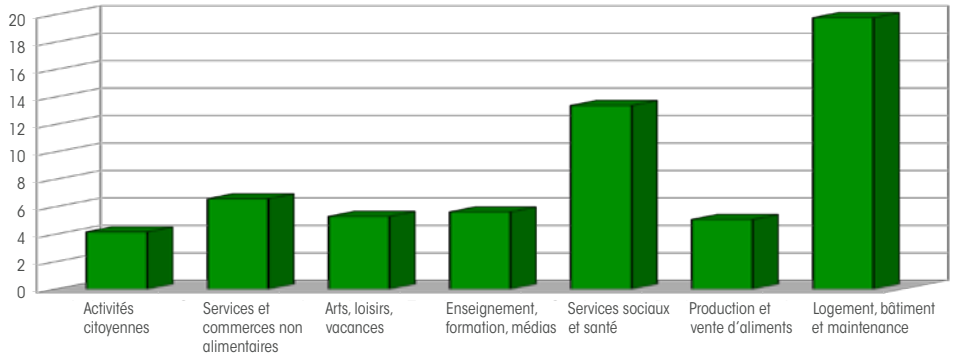

NOMBRE MOYEN DE BÉNÉVOLES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

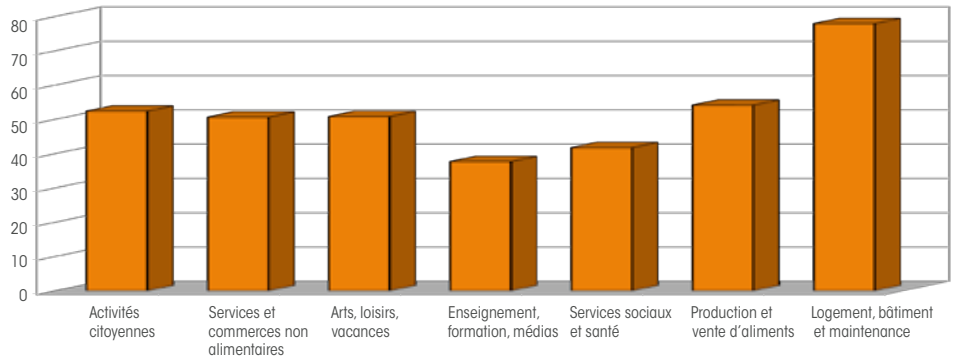

RESSOURCES HUMAINES

En poursuivant la lecture de l'échantillon, les organisations ayant les plus grands budgets annuels représentent la nette majorité des emplois. On pourrait décliner un cycle de croissance des organisations de l'ESS partant de la petite organisation (en terme de ressources financières) avec peu de salariés et beaucoup de bénévoles pour arriver à des grandes organisations avec beaucoup de salariés mais toujours articulées avec beaucoup de bénévoles, le ratio «bénévoles - salariés » ne cessant de baisser au fur et à mesure que l'organisation grandit.

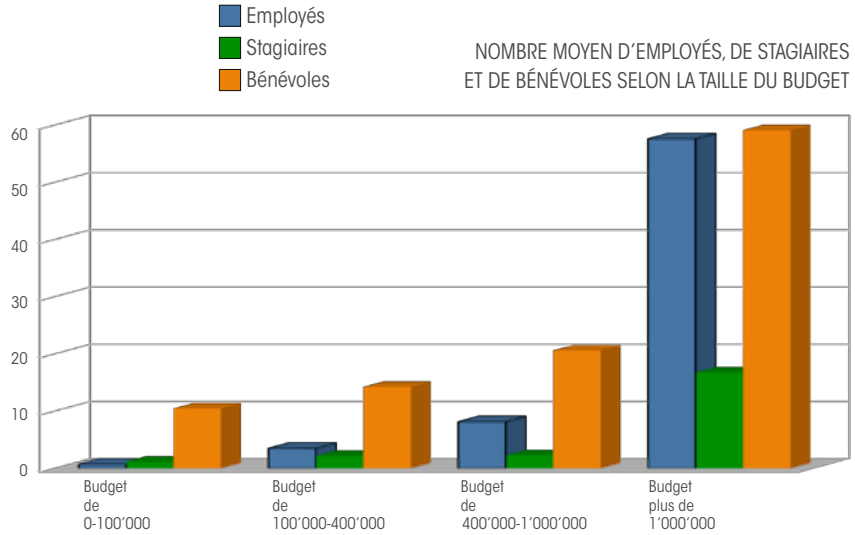

NOMBRE MOYEN D'EMPLOYÉS, DE STAGIAIRES ET DE BÉNÉVOLES SELON LA TAILLE DU BUDGET

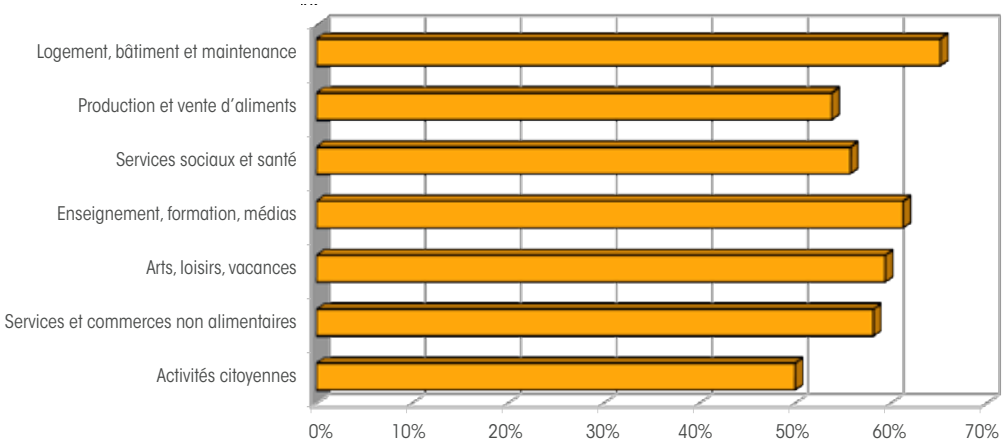

MOYENNE DU TAUX DE TRAVAIL MOYEN SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

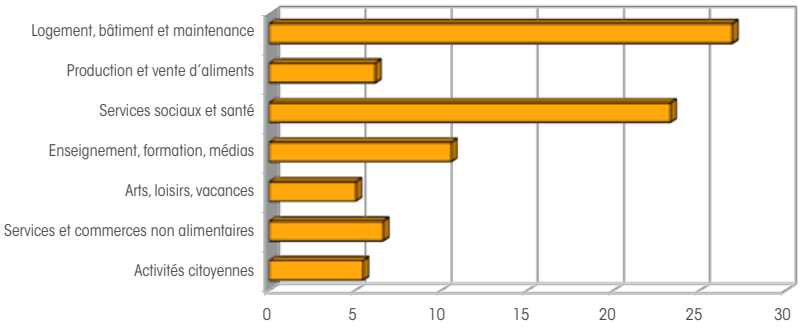

MOYENNE DES EMPLOIS EN ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Selon le secteur, les personnes employées au sein des organisations membres d'APRÈS-GE travaillent en général à un **taux d'activité réduit qui oscille entre 50 et 65%**. Par contre, le nombre moyen d'emplois équivalent plein temps (voir graphique «Moyenne des emplois en équivalent plein temps selon le secteur d'activité» p.19) suit une distribution moins homogène qui suit celle des organisations ayant le plus d'employés et les budgets les plus importants. Dans ces trois secteurs, on accueille trois à cinq fois plus d'employés.

Le budget alloué au financement de la formation continue est variable. Il est beaucoup plus important pour les organisations ayant un budget annuel supérieur à un million de francs et il se concentre principalement au sein des secteurs du «Logement, maintenance et bâtiment» et des «Services sociaux et de santé». Enfin, les associations et les fondations sont celles qui y consacrent le plus de moyens. Au vu des sections précédentes, il apparaît logiquement qu'en général les organisations ayant le plus de ressources peuvent soutenir plus activement l'acquisition de nouvelles compétences pour leurs collaborateurs.

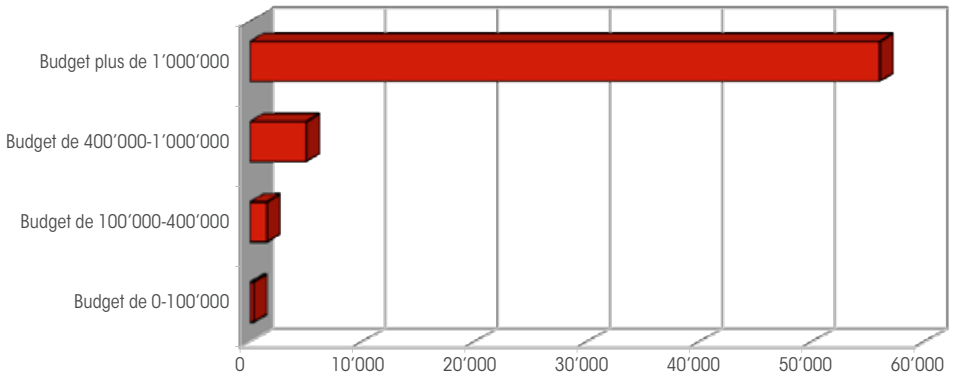

BUDGET MOYEN DE FORMATION CONTINUE
SELON LA TAILLE DU BUDGET (EN CHF)

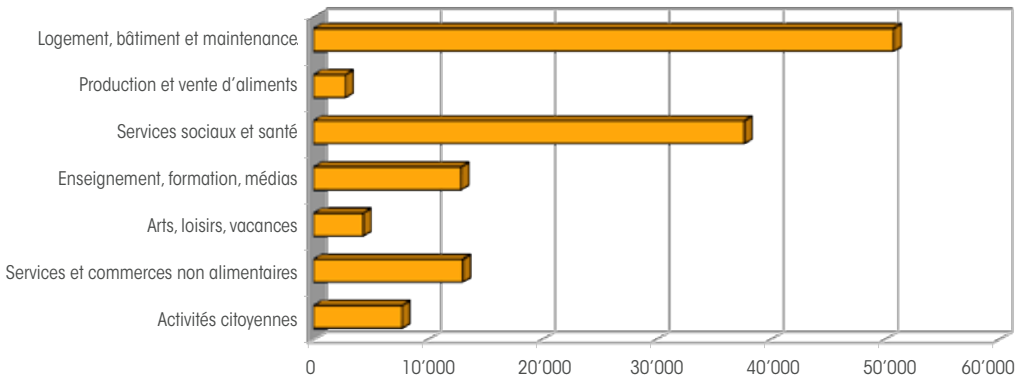

BUDGET MOYEN DE FORMATION CONTINUE
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN CHF)

POLITIQUE DE FORMATION

En termes de parts budgétaires, 0.5 à 1% du budget est dévolu à la formation continue selon les secteurs, le maximum étant atteint avec 1.4% dans le secteur des «Services sociaux et de santé». Quand on regarde les formes juridiques, les associations sont celles qui réservent la plus grande part de leur budget à la formation continue.

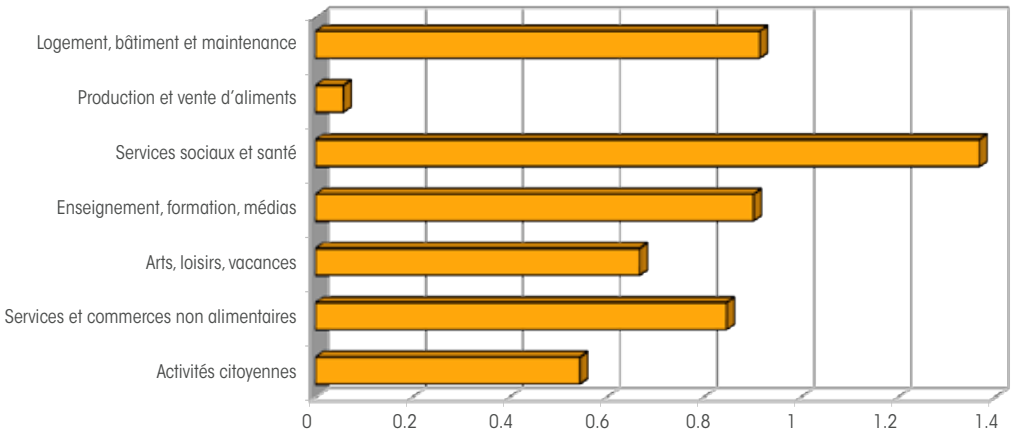

PART BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA FORMATION CONTINUE
EN MOYENNE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (%)

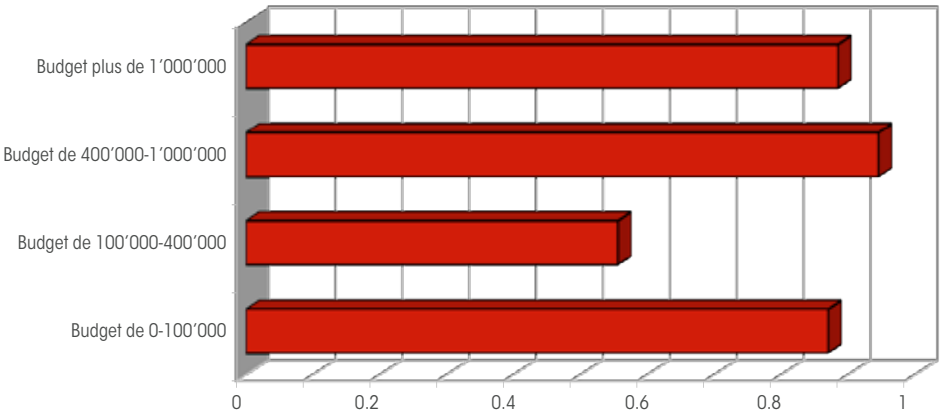

PART BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA FORMATION CONTINUE
EN MOYENNE SELON LA TAILLE DU BUDGET (EN%)

Les organisations de l'ESS se financent avec les produits de leurs activités (ventes de biens et services), par les cotisations et dons de leurs membres ou par des soutiens financiers publics ou privés (fondations), correspondant en général à la rémunération de prestations fournies à la collectivité comme par exemple l'insertion professionnelle ou sociale de chômeurs ou la mise en place et la gestion de crèches. En effet, en raison du caractère d'intérêt collectif qui les anime, les organisations de l'ESS contribuent activement à la cohésion sociale grâce au renforcement de l'économie locale et en investissant des espaces délaissés par le marché classique, tout en alliant souplesse, créativité, construction et renforcement du lien social et une capacité de mobiliser des ressources non marchandes (humaines via le bénévolat et financières via les dons). Dès lors, certaines organisations bénéficient d'un soutien financier public pour ces tâches, qui vient compléter leur budget annuel.

Pour cette étude, il a été décidé de considérer les dons et cotisations comme faisant partie des financements privés, dans lesquels on retrouve également les financements provenant de la Loterie Romande, le sponsoring ou mécénat de personnes ou d'entreprises privées ou para-publiques (Services industriels de Genève, SIG par exemple), et encore les fondations privées. Les financements publics comprennent toutes les rétributions financières publiques reçues par les organisations de l'ESS, qu'elles soient pour des prestations spécifiques fournies à la collectivité ou un soutien global à leurs activités.

Les financements publics proviennent d'organes publics fédéraux, comme l'Office fédéral des assurances sociales, la Direction du développement et de la coopération, l'Office fédéral des migrations ou encore le Secrétariat d'état à l'économie, pour ne citer que ceux qui soutiennent le plus activement les membres d'APRÈS-GE. Ils proviennent également d'organismes cantonaux comme la Fédération genevoise de coopération, la Coordination romande des associations d'action en santé psychique ou des universités, et évidemment directement des différents départements du canton de Genève. Enfin, les communes soutiennent également les organisations de l'ESS, que ce soit la Ville de Genève ou d'autres communes.

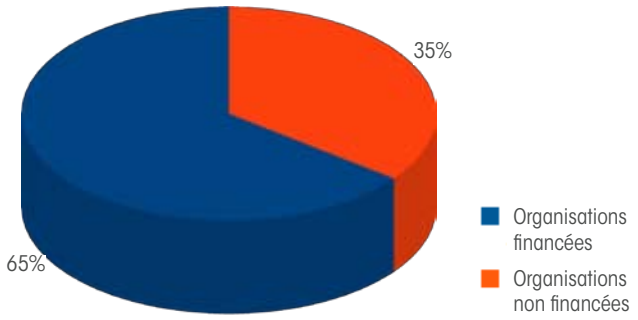

POURCENTAGE DES ORGANISATIONS BÉNÉFICIANT DE SOUTIENS FINANCIERS PUBLICS OU PRIVÉS

Parmi les 195 organisations qui ont participé à l'étude, **35% des membres d'APRÈS-GE ne bénéficient pas de soutiens financiers privés ou publics et autofinancent donc la totalité de leurs activités**. Les 65% restant touchent un financement privé ou public et pour certaines organisations les deux. Rappelons que le nombre élevé d'organisations touchant des financements publics est influencé historiquement par les campagnes d'adhésion lancées dans les premières années de vie de la Chambre, qui se sont appuyées sur les listes des organisations subventionnées.

La part moyenne d'autofinancement par rapport au budget annuel total de l'ensemble des membres d'APRÈS-GE est de 40%. Si l'on regarde exclusivement les organisations touchant des financements publics, ce chiffre descend à 32%. Rappelons qu'un tiers des organisations membres de l'étude sont totalement autofinancées.

MODES DE FINANCEMENT

L'analyse montre que la variabilité des soutiens financiers dépend du statut juridique, de la taille du budget ou encore du secteur d'activité des organisations membres d'APRÈS-GE. Le graphique ci-dessous montre la distribution des soutiens financiers en fonction du statut juridique des organisations membres. Les associations et les fondations sont celles qui bénéficient le plus de ces aides. Or, les fondations ont accès à la majeure partie des subventions publiques, qu'elles soient d'origine municipale, cantonale ou fédérale. Par contre, le secteur privé soutient plus fortement les associations que les fondations. Selon les réponses au questionnaire, les coopératives semblent moins bénéficier des aides financières que les autres formes juridiques. Ce résultat est peut-être dû à une reconnaissance de leur utilité publique moins évidente de la part des autorités ou à une capacité d'autofinancement nettement supérieure aux organisations des autres formes juridiques. Les membres ayant un statut d'indépendants et les SA/Sàrl n'ont pas été inclus dans ce graphique puisqu'ils autofinancent totalement leurs activités.

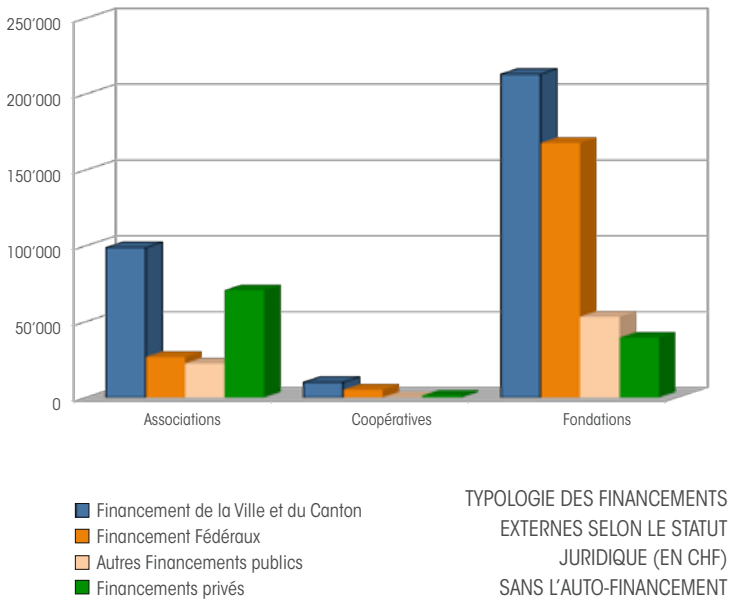

TYPOLOGIE DES FINANCEMENTS EXTERNES SELON LE STATUT JURIDIQUE (EN CHF) SANS L'AUTO-FINANCEMENT

Le graphique suivant montre comment ces financements sont répartis parmi les secteurs d'activités. Les trois secteurs rencontrés régulièrement dans les sections précédentes sont de nouveau en première ligne ici. Ainsi, les secteurs du «Logement, bâtiment et maintenance», des «Services sociaux et de santé» et celui de l'«Enseignement, formation et médias» absorbent le plus de soutiens financiers, qu'ils soient publics ou privés.

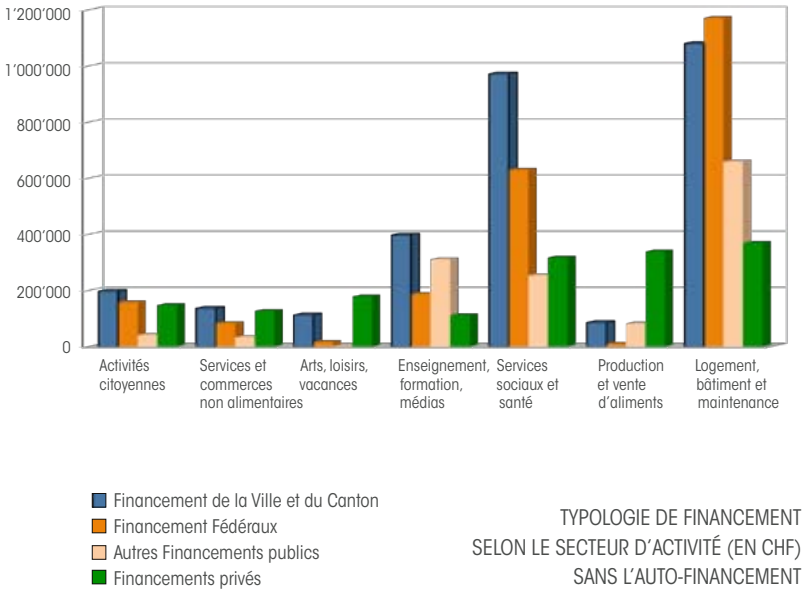

TYPOLOGIE DE FINANCEMENT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN CHF) SANS L'AUTO-FINANCEMENT

L'effet sur l'emploi des variables étudiées dans les chapitres précédents peut être observé grâce au calcul des régressions qui permet de faire apparaître l'effet marginal[9] d'une variable sur une autre. Celui-ci ne correspond pas à l'effet moyen auquel l'analyse s'est limitée jusqu'à maintenant. Ainsi, dans ce chapitre, il sera question de montrer quels effets certaines variables ont sur l'emploi. Compte tenu des limites de l'échantillon, seuls les résultats significatifs ont été retenus. D'ailleurs, la taille réduite de l'échantillon explique également les coefficients négatifs des résultats, puisque le calcul des régressions a fourni des résultats extrêmement petits. Ainsi, le nombre d'observations pour cette partie de l'analyse est de 124 et le pseudo R^2 est de 0.68, ce qui indique une bonne fiabilité des résultats. Les coefficients de régression sont significatifs, respectivement au seuil de 1%, 5% et 10% pour les symboles: ***/**/*. Pour la Constante, la valeur de la régression est équivalent à 1*** et son écart-type vaut 0,2047126.

Le premier calcul de régression a été conduit pour identifier l'effet marginal du statut juridique sur l'emploi. Dans le tableau suivant, nous observons que la tendance du nombre d'employés est plus faible dans les SA, Sàrl par rapport aux associations, aux coopératives et aux fondations. Donc, ceci veut dire que le fait d'**appartenir à l'un des trois types classiques de statuts juridiques de l'ESS a un impact plus positif sur l'emploi que dans le cas des SA, Sàrl**. Les autres résultats ne permettent pas de comparer l'effet marginal entre les trois autres statuts puisque pour les coopératives et les fondations, ils ne sont pas significatifs.

	Régression	Écart-type
Associations	-1,035053 ***	0,227928
Coopératives	-0,7490529	0,464974
Fondations	-0,5179115	0,3914675
SA, Sàrl	-3,383521 ***	0,4122124

En contrepartie, on constate que qualitativement l'effet marginal du budget annuel des associations a un effet plus positif sur l'emploi qu'au sein des coopératives ou des fondations. **Ceci veut dire que pour un franc de budget supplémentaire, l'augmentation du nombre d'employés est plus importante pour les associations**. Selon les résultats obtenus, l'effet marginal est encore plus important pour les SA et Sàrl, lesquelles sont plus attractives que les autres organisations, probablement en raison de l'image que véhicule encore l'ESS qui n'est pas considérée comme pouvant offrir des perspectives de travail, de formation, de carrière aussi intéressantes que l'économie privée classique.

	Régression	Écart-type
Budget annuel des associations	$8{,}76 \times 10^{-6}$ ***	$6{,}09 \times 10^{-8}$
Budget annuel des coopératives	$3{,}75 \times 10^{-6}$ ***	$2{,}87 \times 10^{-7}$
Budget annuel des fondations	$7{,}48 \times 10^{-6}$ ***	$3{,}02 \times 10^{-8}$
Budget annuel des SA, Sàrl	$1{,}48 \times 10^{-5}$ ***	$9{,}37 \times 10^{-8}$

[9] Il ne faut pas confondre l'effet marginal avec l'effet moyen. En effet, ce dernier ne découle pas du résultat d'une régression. On peut illustrer cette différence avec l'exemple de la productivité marginale et de la productivité moyenne du travail. Même si la productivité moyenne de travail est positive, l'effet d'un travailleur supplémentaire sur la production totale peut être négatif.

ESTIMATIONS SUR L'EMPLOI

Qu'en est-t-il de l'effet des subventions sur l'emploi? Les résultats de la régression révèlent que les aides financières augmentent significativement le nombre d'employés dans les associations et cela plus que dans les coopératives et les fondations, le coefficient étant moins négatif.

	Régression	Écart-type
Subventions de Ville et canton pour les associations	$6{,}45 \times 10^{-6}$ ***	$1{,}76 \times 10^{-7}$
Subventions de Ville et Canton pour les coopératives	$-2{,}61 \times 10^{-5}$ ***	$2{,}64 \times 10^{-6}$
Subventions de Ville et Canton pour les fondations	$3{,}01 \times 10^{-7}$ ***	$1{,}12 \times 10^{-7}$

Enfin, la formation continue joue un rôle positif sur l'emploi, tout particulièrement en ce qui concerne les fondations. En effet, la part budgétaire allouée à la formation continue pour les associations et pour les fondations accroît le nombre d'employés, alors que l'impact est négatif à la fois pour les coopératives et les SA, Sàrl.

	Régression	Écart-type
Part budgétaire allouée à la formation continue pour les associations	0,1278033 ***	0,0415203
Part budgétaire allouée à la formation continue pour les coopératives	-2,99116 ***	0,4207996
Part budgétaire allouée à la formation continue pour les fondations	106,8168 ***	0,5325854
Part budgétaire allouée à la formation continue pour les SA, Sàrl	-0,2812368 ***	0,0388246

À partir des résultats obtenus dans les chapitres précédents, que peut-on dire de la place de l'ESS au sein du tissu économique genevois? Que représente-t-elle en termes d'emplois, quelle est la différence de durée moyenne de travail ou, encore, que nous apprend cette recherche en ce qui concerne le salaire moyen?

Voici quelques questions auxquelles la comparaison des résultats de l'analyse de cette étude avec les données officielles pour le Canton de Genève peut donner une réponse. Cependant le manque de données disponibles propres aux entrepreneurs de l'économie privée classique de marché limite l'exercice. Ainsi, il n'a pas été possible de mener une comparaison exhaustive et de couvrir tous les points présentés dans les sections antérieures, comme en ce qui concerne les niveaux de salaire ou encore l'écart salarial par exemple. En plus, parmi les organisations appartenant aux trois statuts juridiques dont le but non-lucratif fait partie intégrante du statut, à savoir l'association, la coopérative et la fondation, rappelons que l'on retrouve également des entreprises comme la Migros et la Coop (coopératives), dont l'appartenance à l'ESS peut prêter à discussion malgré leur statut, et que nous avons décidé de ne pas inclure dans l'ESS pour cette étude.

Le dernier Recensement fédéral des entreprises de 2005[10] dénombre sur le Canton de Genève **1'235 organisations ayant un statut d'association, de coopérative ou de fondation**. En comparaison, les SA, Sàrl et les Sociétés de Raison individuelle sont 17'863. Ainsi, les organisations appartenant à l'ESS représentent **5.6% des 22'034 établissements** recensés en 2005 sur le canton de Genève, tandis que les SA, Sàrl et les sociétés à Raison Individuelle pèsent 81.07%. Le 13% des établissements restants comprennent des organisations appartenant au service publique (Confédération, canton et commune), aux SA, aux coopératives, ou encore des Sàrl à domicile étranger.

Par contre, **en nombre d'emplois**, toujours selon le même Recensement, les organisations de l'ESS atteignent un pourcentage deux fois plus grand. En effet, on recense 27'082 emplois sur un total de 245'934, ce qui représente 11% des emplois salariés du canton. Les chiffres exacts concernant l'année 2005 font état de 1'200 employés au sein de la Coop et de 3'761 collaborateurs pour la Migros[11]. Ainsi, ces deux entreprises emploient 4'961 personnes sur le territoire genevois. **En soustrayant les emplois de la Coop et de la Migros** aux 27'082 emplois, on constate que **9% des emplois du canton se situent dans l'ESS**. Les SA, Sàrl et les sociétés à raison individuelle, quant à elles, fournissent 63.4% des emplois totaux. 25.5% des emplois dans le canton se répartissent sur des formes juridiques différentes (Société simple, Société à nom collectif, commune, administration du canton, etc.). Ce qui est intéressant à remarquer ici est le fait que les trois formes juridiques de l'ESS emploient plus de personnes proportionnellement que les autres formes juridiques.

Selon des données plus récentes (mars 2009) de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail[12], les associations, les coopératives et les fondations regroupent **3'524 établissements à Genève, soit 7.4%** des entreprises du territoire genevois. En termes d'emplois, elles représentent

[10] http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/bz/08.html
[11] http://www.migros.ch/FR/Regions/Geneve/L_entreprise/Seiten/L_entreprise.aspx
[12] http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/bz/10.html

28'818 places de travail, ce qui correspond à **12.63% des emplois du canton**. Ces chiffres comprennent les salariés de la Migros (3'700[13]) et de la Coop (1'400[14]). En soustrayant ces 5'100 emplois, on constate que cette fois **l'ESS représente 10% des emplois salariés à Genève**.

Côté taille des entreprises, la majorité, soit 99% des entreprises actives à l'échelle nationale, sont des PME, c'est-à-dire des petites et moyennes entreprises avec moins de 250 emplois (convertis en équivalents plein temps). Le paysage suisse des entreprises contient également 88% de micro-entreprises qui comptent moins de 10 emplois. A Genève, de 1995 à 2005, la répartition des entreprises selon leur taille est restée très stable. La taille moyenne des entreprises était de presque 11 employés en 2005[15].

En comparaison, les organisations de l'ESS fournissent, selon le recensement de 2005, près de 18 emplois par établissement, toujours à Genève (22'121 emplois sans la Migros et la Coop pour 1'233 établissements, soit 18 emplois en moyenne)[16]. Il est intéressant de noter que ce chiffre dépasse la taille des micro-entreprises[17]. De leur côté, les membres d'APRÈS-GE abritent en moyenne 13 employés (2'480 emplois pour 195 organisations, soit 12.71 emplois en moyenne), souvent à temps partiel, les plaçant dans la catégorie des micro-entreprises.

Le poids économique des 195 organisations de l'échantillon d'APRÈS-GE (sur 250 membres début 2010) en termes de budget annuel se monte à 212.9 millions de francs. Ceci correspond au 0.51% du produit intérieur brut du canton de Genève, lequel en 2008 était de 41'740 millions de francs, en prix courants[18].

En ce qui concerne les salaires, le **salaire moyen en vigueur dans la Région lémanique est de 5'699 CHF** selon l'Enquête suisse sur la structure des salaires mené par l'Office fédéral de la statistique en 2006[19]. En comparaison, le salaire mensuel moyen équivalent plein temps au sein des membres d'APRÈS-GE est de 6'345 CHF auquel correspondent un **salaire maximum moyen de 7'780 CHF** et un **salaire minimum moyen de 4'911 CHF** en fonction de leur répartition par secteurs d'activités.

Selon l'enquête suisse sur la population active réalisée en 2002 par l'Office cantonal de la Statistique[20], la durée de travail hebdomadaire pour le Canton de Genève est de 36 heures et 54 minutes; la moyenne s'établit à 42 heures et 20 minutes pour les personnes travaillant à plein temps et à 22 heures pour celles à temps partiel. De l'analyse statistique de l'échantillon, il ressort que le taux de travail moyen pour les membres d'APRÈS-GE se situe entre 50 et 65%, donc entre 20 heures et 26 heures de travail hebdomadaire.

[13] http://www.migros.ch/FR/Regions/Geneve/Migros_Geneve/Seiten/Migros_Geneve.aspx
[14] Information donnée téléphoniquement par la Coop à APRÈS-GE le 16.12.2009.
[15] http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/06/01/pan.html
[16] Calcul tiré du recensement des entreprises 2005, Office fédéral de la statistique.
[17] Calcul tiré du recensement des entreprises 2005, Office fédéral de la statistique.
[18] http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/04/04_02/tableaux.asp#2:T 04.02.2.01 (OCSTAT).
[19] http://www.edi.admin.ch/aktuell/00705/00724/index.html?lang=fr&msg-id=15606
[20] http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/04.html

La recherche menée par l'Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE) photographie d'une manière détaillée l'état de l'ESS sur le territoire français en 2002 et 2006[21]. Sans s'arrêter sur la situation générale de la France, jetons un bref regard sur l'état de l'ESS auprès de nos voisins de la région Rhône-Alpes.

D'après l'INSEE, «l'économie sociale et solidaire représente **10.1% de l'emploi salarié en Rhône-Alpes**. **Elle concerne surtout les secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de l'agriculture, des banques et assurances**. Son importance est très variable selon les zones d'emploi. Elle dépend du caractère plus ou moins rural de la zone, de la proportion de personnes âgées ou de la nature des activités touristiques[22]. **Son poids est plus élevé dans les services non marchands (santé, social, éducation), où elle atteint 23%** grâce à de nombreuses associations. Elle est proche de la moyenne dans l'agriculture et les services marchands (banques, assurances), ce qui reflète l'importance des coopératives agricoles, des coopératives de crédit et des mutuelles. En revanche, l'ESS est peu développée dans l'industrie, la construction et le commerce, malgré l'existence de coopératives de production et de distribution»[23].

Selon des données datant de l'année 2000, l'INSEE montre que «le salaire annuel net moyen perçu par les salariés permanents est **inférieur de 13%** par rapport aux salaires du domaine des services».

L'INSEE révèle que «l'ESS rhônealpine est fortement féminisée». La part de l'emploi féminin correspond à 67.7% de l'emploi total au sein de l'ESS[24]. Les femmes sont également très bien représentées parmi les postes à responsabilité puisque près de la moitié (44%) des cadres sont des femmes»[25]. L'étude présente n'a pas abordé ce point puisque le questionnaire ne comprenait pas de question à ce sujet.

[21] http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale&reg_id=99 et http://cress-rhone-alpes.org/cress/article.php3?id_article=396&var_mode=recalcul

[22] http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/rfc/donnees_detaillees/AnexStatLA76.htm

[23] http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/rfc/donnees_detaillees/AnexStatLA76.htm

[24] http://cress-rhone-alpes.org/cress/article.php3?id_article=396&var_mode=recalcul

[25] http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/

CONCLUSIONS

À l'issue de cette étude, il convient de redire la difficulté de cette première démarche visant à analyser statistiquement un secteur économique méconnu des tabelles officielles. Nous tenons à remercier les 195 organisations membres qui ont pris le temps de remplir un questionnaire détaillé et permis ainsi de constituer une base de données suffisante pour construire une analyse pertinente et représentative. Nos remerciements vont également aux nombreuses personnes qui ont travaillé d'arrache-pied pour compléter cette base de données et pour construire une analyse de qualité. Gageons que cette première étude débouchera sur une approche élargie, qui pourrait s'articuler avec les régions voisines, que ce soit le canton de Vaud ou la région Rhône-Alpes.

Cette étude aura permis de démonter un certain nombre de clichés qui collent à l'économie sociale et solidaire. Ainsi, l'économie sociale et solidaire n'est pas que l'économie de la réinsertion: seuls 17% des organisations membres d'APRÈS-GE sont actives dans ce secteur. L'économie sociale et solidaire n'est pas l'économie des organisations subventionnées: déjà un tiers des membres d'APRÈS-GE ne touche aucun financement public et cette proportion devrait augmenter avec l'adhésion de membres au profil plus économique. L'économie sociale et solidaire ne sous-paye pas ses collaborateurs et ses collaboratrices: les salaires moyens sont largement au-dessus des *minima* revendiqués par les syndicats.

De plus, cette étude confirme que l'écart salarial est très réduit (entre 1,3 et 2,3 en moyenne) dans ce secteur. Enfin, l'analyse des statistiques cantonales et fédérales permet d'évaluer le nombre d'emplois dans l'économie sociale et solidaire. Cela représente 10% des emplois du canton de Genève.

Par ces quelques constats marquants et les autres éléments de l'étude, nous sommes heureux d'avoir pu contribuer à une meilleure compréhension d'un secteur économique appelé à nos yeux à se développer et à rendre visible ses contributions, que ce soit sur le plan social, environnemental ou de la durabilité.

Une autre économie existe, et ce premier portrait permet désormais d'en connaître plus précisément les contours.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

° Dal Sasso F., *Mesures des écarts salariaux inexplicables*, Genève 2008.

° Confédération suisse, Département fédéral pour l'intérieur DFI, *Évolution des salaires 2008*, Neuchâtel 2009.

° Confédération suisse, Département fédéral pour l'intérieur DFI, *Loi sur les aides financières et les indemnités, Loi sur les subventions (Lsu)*, état 2008.

° République et canton de Genève, Office cantonal de la statistique (OCSTAT), *Enquête suisse sur la population active*, 2002.

° République et canton de Genève, Office cantonal de la statistique (OCSTAT), *Indicateurs du développement durable pour le canton de Genève*, 2009.

Articles

INSEE, La lettre N° 76 - Juin 2007

INSEE, La lettre N° 17 - Janvier 2004

Sites internet

http://www.cress-rhone-alpes.org/cress/article.php3?id_article=205

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale&reg_id=99

http://www.geneve.ch/ocirt/repertoire_entreprises/statistiques.asp

http://www.eco-sol-brest.net/4eme-forum-International.html

http://www.edi.admin.ch/aktuell/00705/00724/index.html?lang=fr&msg-id=15606

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/bz/08.html

http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/04/04_02/tableaux.asp#2:T 04.02.2.01 (OCSTAT).

http://www.migros.ch/FR/Regions/Geneve/Migros_Geneve/Seiten/Migros_Geneve.aspx

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/06/01/pan.html

http://www.apres-ge.ch/index.php?option=com_content&task=view&id=5&Itemid=9

Pour en savoir plus

° Laville J.-L., Cattani A.D., *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, 2006.

° Couder A., *Travailler dans une association, Humanitaire, logement, santé, droits sociaux*, Rebondir Paris, 1996.

° Rist G., *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2001.

° M.A.U.S.S., mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales, *pour une autre économie*, Éditions la découverte, Paris, 1994.

° Allemand S., *Les nouveaux utopistes de l'économie, Produire, consommer, épargner...différemment*, Éditions Autrement, 2005.

° Missbach A., *L'argent responsable, Comment investir de manière éthique, écologique et sociale*, Ott Verlag, 2007.

° Longet R., Lardi M., *De la consommation à la consomm'action, Les coûts cachés du quotidien*, Éditions Jouvence, 2009.

ANNEXES

Modèle du questionnaire envoyé aux membres

Donnons une visibilité à l'économie sociale et solidaire!
STATISTIQUES SUR LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE L'ESS

Données à compléter par l'organisation

Raison sociale: . . . . . .
Statut (Association, Société anonyme, Sarl, Coopérative, Indépendant-e, Fondation): . . . . . .
Année de création: . . . . . .
Masse salariale annuel (CHF): . . . . . .
Nombre de collaborateurs salariés: . . . . . .
Non-salariés: . . . . . .
Nombre de postes équivalents à plein temps: . . . . . .
Nombre de bénévoles: . . . . . .
Autres (ETC, stagiaires,...): . . . . . .

Salaire le plus élevé: . . . . . .
et salaire le plus bas: . . . . . .
(ne comprend pas les employés d'une entreprise externe de nettoyage)
Nombre de classes de salaire dans l'organisation: . . . . . .
Convention collective de travail: . . . . . .

Superficie des locaux (en m2) et nombre de sites:
. . . . . .

Personne de contact:
. . . . . .
Fonction: . . . . . .

E-mail . . . . . .
Téléphone: . . . . . .
Adresse: . . . . . .

Chiffre d'affaire annuel (ou budget) (CHF):
. . . . . .
Nombre de bailleurs de fond:
. . . . . .
Subventions et dons publics (total):
. . . . . .
dont: Canton (CHF):
. . . . . .
Ville (CHF):
. . . . . .
Communes (CHF):
. . . . . .
Fonds privés (fondations,...):
. . . . . .
Autres subventions (OFAS, FGC, loterie romande,...):
. . . . . .
Nombre des membres et cotisation en CHF:
. . . . . .
Subventions en contre-prestation (mis à disposition locaux):
. . . . . .

Budget annuel alloué à la formation continue (pour l'ensemble des employés): . . . . . .

Total honoraires / année pour la comptabilité si externalisée (out sourcée): . . . . . .
Total honoraires si recours à une révision fiduciaire:
. . . . . .
Total des dépenses assurance (RC, locaux):
. . . . . .

ANNEXES

Liste des membres d'APRÈS-GE (état au 5 mai 2010)

3D Commerce - droits humains - économie équitable
A PArté
A-brûle-pour-point
Actionnariat pour une économie durable - ACTARES
Adlatus Genève-La Côte
Aide Sanitaire Suisse aux Palestiniens
Amicale du Rock et du Reggae Lancéen
Andine de Genève
Apéro'sfair
Appartenances Genève
Apprentissage sans frontières
Arcade Shiatsu
Arcade84
Armée du Salut
Artisans aux Pieds Nus Voyages
Ashoka
Aspasie
Association 360
Association Brico-Jeunes
Association Convive
Association des usagers des Bains des Pâquis
Association du Scoutisme Genevois
Association Euphoria
Association Exchom
Association Genevoise d'Intégration Sociale - AGIS
Association Genevoise des Amis du Salève
Association genevoise des Magasins du Monde
Association Genevoise des Malentendants
Association lire et écrire
Association mondiale pour l'école instrument de paix
Association pour l'Appartement de Jour
Association pour le Développement des Aires Protégées - ADAP
Association pour le Patrimoine Industriel - API
Association romande Akouo
Association romande des Magasins du Monde - ASRO
Association Thaïs
Association Transports et Environnement Genève - ATE
Assurethic
atelier X
Ateliers d'ethnomusicologie
Banque Alternative Suisse - BAS
Baraka Compagnie
BarryResearch
Bateau Genève
Bénévoles Suisse-Russie
BetterUse.org
BIEN - Suisse
bleu-vert communication
Boujol Formation & Conseil
Bureau Arts de la Scène des Indépendants Suisses
Bureau suisse Human Rights House Foundation
Caddie Service
camarada
Caritas Genève
Casa Alianza Suisse
Centre Africain de Développement Socio-culturel
Centre d'Art Contemporain - Genève
Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme - CODAP
Centre de Contact Suisse-Immigrés
Centre Europe-Tiers Monde - CETIM
Centre pour les Droits Civils et Politiques
Centre Social Protestant - CSP
Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active - CEMEA
Cerebral Genève
Clair Bois
CODHA
Communauté des chiffonniers d'Emmaüs
Comptabilis
Concertation
Conservatoires des savoirs médicaux traditionnels et populaires
Contesdegrimm.com
Coopérative d'habitation Equilibre
Coopérative de Soins Infirmiers
Coordination Accueil Renseignement - Le CAR
Copyrart
Croix-Rouge Genevoise
Cycloservices
daniela liengme architectes
Danse Habile
DATAS
Déclaration de Berne
Djivayatra
E-CHANGER
EcoAttitude
écocycle
ecoink
Ecole Active de Malagnou
Ecole des musiques actuelles et des technologies musicales
Ecole des Parents
Ecole Rudolf Steiner de Genève
Economie Domestique
Ecoservices SA
Element21
Enfants du Monde
Entreprise Sociale l'Orangerie
Equiterre
Espace Musical
EthiKa
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable
Evaluanda SA
F-Information
Fédération genevoise des clubs des ainés & associations de seniors
Fondation AGIR
Fondation au coeur des Grottes
Fondation Ensemble
Fondation pour l'Expression Associative - Maison des Associations
Fondation pour le Développement de l'Éducation Permanente - FDEP
Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève - Fondetec
Fondation pour une Résidence universitaire internationale
Fondation Sommet Mondial des Femmes
Foyer Arabelle
Foyer-Handicap
Genève pour les Droits de l'Homme
Genève Tiers-Monde
Genève-Loisirs
Genèveroule
GENILEM du Monde
Gloriamundi
Graine de Baobab
Graines de Paix
Groupe de Liaison des Associations de Jeunesse - GLAJ
Groupe VAISSEAU
Groupe Volontaires Outre-Mer - GVOM
Groupement cantonal genevois des associations de parents d'élèves des écoles primaires et enfantines - GAPP
Groupement des Entrepreneurs et indépendants Progressistes - GEIP
Halte-garderie Zone-Bleue
Heartical
Horizon Sud
I love burlesk
ImagineR Software
InfoSud
Innovations et réseaux pour le développement - IRED
inside.CO
insieme - Genève
Institut Suisse de Brainworking
intégration pour tous - IPT
International Environmental Law Research Centre
Isocèle
itopie Informatique
Jardins de Cocagne
Jeunes associés temporairement à une région - JATUR
jjkphoto
Jorgen Rasmussen communication visuelle
kprod
L'Affaire Tournerêve
L&N productions - Compagnie 7273
La Barje
La Boîte à Boulots
La Bulle d'Air
La Carte Blanche
La Ciguë
La Libellule
La Main Tendue
La Maison Nature
La Teuf
laundrenet
Le Balafon
Le Jardin des Charrotons
Le Racard
Le Trialogue
Le vent des Routes
LECTURE ET COMPAGNIE
Les Ares et vous
Les créAteliers
Les Filmentropes
LES IDEES
Les Passeurs de Cols
Les Vergers d'Epicure
Librairie - Café Les Recyclables
Librairie Au Chien Bleu
Librairie du Boulevard - Société coopérative du Grep
Librerìa Albatros
Lo13To - L'autre resto
LudEco – Atelier giocasolida
MacWorks - Podspital
Magniny
Mamajah
Mandat International
maneco
Mobilité Douce
Moulin à danses - MAD
Mouvement pour la Coopération Internationale
Mutual Sentimiento
Mutuelle d'étude secondaire
Mutuelle du savoir
Nest - Fondation collective
NGO Group for the Convention on the Rights of the Child
NGO management association
NiceFuture
NOE 21
Nouvelle Association du Courrier
Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers
Œuvre suisse d'entraide ouvrière - Genève - OSEO
Oliomobile
Orah
OXFAM International
Païdos
Partage
Péclôt13
Pharmaciens sans frontières
Philias
Pinacothèque des Eaux-Vives
Pôle Sud
première ligne
Pro Juventute
Pro Senectute
Pro-Jet
PRO, Entreprise sociale privée
Project
Projets Waki - Boutique AYNI
ProLibre Sàrl
Réalise
Regroupement d'Associations Privées - RAP
Reporters Sans Frontière - Suisse
Réseau de compétences DEMOS
Réseau Delta
SEL du Lac
Sillage
Société coopérative de construction et d'habitation INTI
Société coopérative de construction et d'habitation UV
Société Genevoise pour l'Intégration Professionnelle d'Adolescents et d'Adultes - SGIPA
SOFIES Sàrl
Solidaridad Graphisme
Solidarité Femmes
TerrAgir
Terre des Hommes Suisse
Théâtre de l'Oreille
Théâtre de l'Usine
Théâtre en Cavale
Tierra Incógnita
Tourism for Help
Trajets
Université Ouvrière de Genève - UOG
Université Populaire Albanaise
Université populaire du canton de Genève
Urgens
Vacances Nouvelles
vocables.com
Voie F

Cette recherche est publiée par la Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE. APRÈS-GE est un acteur dynamique du développement économique régional qui s'engage pour la promotion et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région genevoise. Depuis son lancement en 2005, APRÈS-GE a connu un essor considérable et regroupe aujourd'hui quelque 250 organisations.